

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3697 - MERCREDI 11 MARS 2020

CORONAVIRUS

Premier cas signalé à Kinshasa



Simulation de la surveillance du Coronavirus à l'aéroport international de Ndjili

Selon le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, il s'agit d'une personne de nationalité étrangère qui venait de la Belgique et qui a été contrôlée positive à son arrivée sur le territoire congolais. A en croire les explications fournies par le membre du gouvernement, cette personne souffrait bel et bien du coronavirus car le test effectué sur elle s'était révélé positif. « Elle a quitté la Belgique, nous l'avons cependant repérée et examinée », a-t-il expliqué.

La survenue de ce premier cas de coronavirus à Kinshasa a déjà créé la panique dans le chef de nombreux Kininois. Le ministre de la Santé qui se veut rassurant invite la population à éviter la panique et à observer les règles d'hygiène.

Page 5

UNIVERSITÉ PROTESTANTE DU CONGO

Denis Mukwege fait docteur honoris causa



Dr Denis Mukwege en conférence à Bruxelles punza ma Miezi.

La cathédrale du centenaire de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) a abrité, le 10 mars, la cérémonie de décernement de titre de docteur honoris causa au médecin directeur de l'hôpital de Panzi et prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege, sous la décision signée par le recteur par intérim de cette institution universitaire, le Pr Daniel Mam-

Pour le président du jury et doyen de la Faculté des médecines de cette université, c'est l'engagement du gynécologue congolais « à soutenir les faibles et particulièrement les victimes de violences sexuelles basées sur le genre » qui a poussé cette alma mater à lui décerner ce titre honorifique. Page 2

GIRLS ON THE MOVE WEEK

Une vingtaine d'étudiantes en visite à la Régideso



Ingénieure Sifa expliquant aux étudiantes le processus de mélange nécessaire au traitement de l'eau

Les jeunes filles de l'Institut supérieur des techniques appliquées et de l'Université libre de Kinshasa réunies par l'association « Elles

bougent », en partenariat avec le Campus numérique francophone de Kinshasa, ont été sensibilisées aux métiers scientifiques et techniques, le 6 mars, en marge de la journée internationale des droits des femmes.

La visite guidée de l'usine de N'Djili située à Limete 17e rue est partie du magasin où sont entreposés les sacs des trois réactifs, sulfate d'alumine, chaux et chlore servant au traitement quotidien de l'eau avant sa distribution dans environ vingt et une communes de Kinshasa.

Page 3

MOIS DE LA FEMME

Hakuna Matata encourage les jeunes filles à croire en leur potentiel

Il s'est tenu le 6 mars à Kinshasa une conférence à l'intention de la jeune fille organisée par l'ASBL Hakuna Matata. L'intervenant Eugene Kandolo a exhorté les jeunes filles à ne pas prendre pour modèles que des femmes,

mais à en trouver aussi dans les rangs des hommes car les deux genres ne sont pas en guerre mais sont plutôt partenaires. Nandy Angalikiana s'est, quant à elle, beaucoup plus servi de son témoignage pour exhorter

les jeunes filles à croire en leur rêve et en leur potentiel. Les femmes, a-t-elle déclaré, ne sont pas faites pour dépendre des hommes mais plutôt pour fonctionner de manière autonome dans la société. Page 4

UNIVERSITÉ PROTESTANTE DU CONGO

Denis Mukwege fait docteur honoris causa

Pour l'institution universitaire, cette élévation, initiative de sa Faculté des médecines, est un signe de reconnaissance pour son courage à soutenir les faibles dont les femmes victimes des violences sexuelles basées sur le genre.

La cathédrale du centenaire de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) a abrité, le 10 mars, la cérémonie de décernement de titre de docteur honoris causa au médecin directeur de l'hôpital de Panzi et Prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege, sous la décision signée par le recteur par intérim de cette institution universitaire, le Pr Daniel Mampunza ma Miezzi.

Pour le président du jury et doyen de la Faculté des médecines à l'Université protestante du Congo (UPC), le Pr Richard Matanda, c'est l'engagement du gynécologue congolais « à soutenir les faibles et particulièrement les victimes de violences sexuelles basées sur le genre » qui a poussé cette alma mater à lui décerner ce titre honorifique. Le jury a ainsi retenu quatre éléments qui ont permis à l'UPC de faire du Dr Denis Mukwege docteur honoris causa. Il s'agit de la création de l'hôpital de Panzi, qui prend en charge les femmes victimes des violences sexuelles, la création de la Fondation Panzi ; sa lutte acharnée et sans relâche contre les violences sexuelles basées sur le genre ainsi que l'obtention de nombreux prix dont le Prix Nobel de la paix en 2018.

Un appel à l'action

La leçon publique faite par le prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege et récipiendaire du doctorat honoris causa, comme seconde partie de son épreuve, a été un appel à l'action et à l'engagement de tous les Congolais afin que les massacres ne restent plus impunis,



Le Dr Denis Mukwege, en toge, brandissant le diplôme/Adiac

pour mettre fin à la situation d'insécurité et de violences que connaît l'est de la RDC, en particulier et le pays tout entier, en général. Il a interpellé l'intellectuel congolais afin de mettre son savoir au profit du peuple que de ne se limiter à la gloire de ses nombreux diplômes obtenus.

Le gynécologue congolais dont le travail et l'engagement dans le traitement des femmes victimes des violences sexuelles lui a valu le surnom de « réparateur des femmes » est longuement revenu sur la situation d'insécurité que vivent la population de l'est de la RDC. Après les prémisses posées, le Dr Denis Mukwege, qui a dédié ce doctorat ou cette honorification à toutes les personnes engagées dans la lutte

contre les violences sexuelles basées sur le genre, a proposé « un chemin pour avoir de nouveaux horizons pour le peuple congolais, mettre fin aux violences sexuelles basées sur le genre sur toute l'étendue du pays, etc. »

Parcourant la situation des droits de l'homme et de l'exploitation des richesses du pays depuis l'époque coloniale, le prix Nobel de la paix pense que le temps était venu pour que chacun agisse en vue de changer l'image de la RDC et mettre fin aux calvaires de sa population. Il a donc saisi cette occasion de son décernement du titre de docteur honoris causa pour lancer solennellement cet appel.

L'ECC honore son digne fils

«Aux grands hommes, la partie

est reconnaissante », lit-on sur le fronton du Panthéon français. Le décernement de ce titre honorifique au gynécologue a été, à en croire le chancelier, président et représentant légal de l'ECC, le pasteur André Bokundoa-bo-Likabe, une façon pour l'Eglise d'honorer son fils qui, de son côté, lui a également fait honneur avec tous les diplômes et tous les titres engrangés à travers le monde. « C'est pourquoi j'ai ordonné à l'UPC de lui décerner ce titre pour récompenser son action et son engagement », a expliqué le président de l'ECC. Ainsi, à travers l'UPC, l'Eglise protestante de la RDC se sent également honorée par cette élévation du Dr Denis Mukwege. Le doctorat honoris causa, indique-t-on, est la plus haute

distinction décernée par une université à une personnalité ayant posé sa marque dans un domaine particulier pour reconnaître sa compétence dans les domaines ou facultés organisées par cette institution. Il met à l'honneur des personnalités appartenant à des sphères extra-académiques mais également l'université, qui leur décerne ce titre. Ce titre honorifique, qui permet donc à une université de souligner l'œuvre d'une personnalité ou son implication dans une communauté, offre aussi une visibilité à l'université et encourage la participation du docteur honoris causa au fonctionnement de cette dernière.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand reporter : Nestor Ngampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteurs en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces
: Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROCESSUS REDD+

Présentation du Chapitre GLOBE RDC et du projet FEM6 au ministre de l'Environnement

Le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Claude Nyamugabo, a échangé récemment avec la délégation de la Coordination nationale du Projet FEM6 conduite par le président du Chapitre national GLOBE RDC, le député Jean-Pierre Tshimanga Buana.

L'objectif de la rencontre qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale était de présenter au ministre de l'Environnement, le Chapitre GLOBE RDC et le projet FEM6 qui sont en cours d'exécution depuis le début de l'année 2020. A l'issue de cet échange, apprend-on du communiqué de presse de cette structure, le ministre Claude Nyamugabo a instruit son directeur de cabinet d'être en contact permanent avec les membres de la Coordination nationale pour traiter certaines questions d'ordre administratif. Il s'agit notamment de la désignation du délégué du ministre au comité national de pilotage, de



Le ministre de l'Environnement, au milieu, avec ses hôtes

l'arrêté portant nomination des membres du comité nationale de pilotage, du suivi du dossier de cofinancement du

projet FEM6 par la RDC et des préparatifs de la cérémonie de validation du plan annuel et du lancement du projet.

Intéressé par cette initiative, le ministre Claude Nyamugabo s'est dit disposé à coopérer avec le Globe RDC et promet

d'apporter son soutien au projet FEM6, étant lui-même président du comité national de pilotage. Il a profité de l'occasion pour remercier GLOBE International pour lui avoir adressé une lettre des félicitations lui transmise séance tenante par ses hôtes.

Outre le président du Chapitre national GLOBE RDC, la Coordination nationale du FEM6 était composée du coordonnateur national, Henri Christin Longendja, de l'assistant du coordonnateur national, Daddy Félix Mutshipayi, et du chargé à la communication, Edo-Pascal Mulangu. Le projet FEM6 (Fonds mondial pour l'environnement) est une initiative des législateurs qui se battent pour faire avancer la gouvernance de la REDD+ et du capital naturel vers la réalisation de l'agenda 2030".

Blandine Lusimana

GIRLS ON THE MOVE WEEK

Une vingtaine d'étudiantes en visite à la Régideso

Les jeunes filles de l'Institut supérieur des techniques appliquées (ISTA) et de l'Université libre de Kinshasa (ULK) réunies par l'association « Elles bougent » en partenariat avec le Campus numérique francophone de Kinshasa (CNF) ont été sensibilisées aux métiers scientifiques et techniques, le 6 mars, en marge de la journée internationale des droits des femmes.

La visite guidée de l'usine de N'Djili située à Limete 17e rue, est partie du magasin où sont entreposés les sacs des trois réactifs, sulfate d'alumine, chaux et chlore servant au traitement quotidien de l'eau avant sa distribution dans environ vingt-et-une communes de Kinshasa. Introduite par le chef de service production Antoine Gatuemba Gadenda, elle a été menée de main de maître par l'ingénieure Sifa. Sous la houlette de la cheffe de production module 3, les vingt-trois visiteuses du 6 mars ont, en une heure et demi, pris connaissance du processus de production d'eau potable desservie dans la ville.

Les étudiantes en visite, dont treize issues de la section aviation civile de l'ISTA et dix du réseau informatique de l'ULB, ont été impressionnées par la



L'ingénieure Sifa expliquant aux étudiantes le processus de mélange nécessaire au traitement de l'eau (Adiac)

parfaite maîtrise dont a fait preuve la guide du jour. En effet, le tour de l'usine en compagnie de l'ingénieure Sifa leur a fait découvrir avec enchantement la chaîne de traitement de l'eau. La visite proprement dite a commencé par la tour de mélange. En technicienne aguerrie, elle leur a expliquée toutes les opérations habituelles du traitement de l'eau. Le processus ordinaire où interviennent décanteurs, floculateurs et filtres a été passé en revue étape par étape. Pour Noëlla Ilunga, étudiante en deuxième graduat à l'ISTA, le passage à la Régideso était une expérience motivante. « Nous avons beaucoup aimé

la visite. Premièrement parce qu'elle nous a renseigné sur tout l'énorme travail qui se fait pour que nous ayons de l'eau potable à domicile. Et, deuxièmement à cause de la guide qui connaît bien son métier. Elle nous a motivé à poursuivre nos études dans l'espoir d'exceller aussi comme elle », a-t-elle confié au Courrier de Kinshasa.

Nul doute qu'avec la visite du complexe de l'usine de la 17e rue, « Elles bougent » a atteint le but assigné à cette quatrième édition de sa Girls On The Move Week. Le concours du CNF de l'Agence universitaire francophone de Kinshasa (AUF) a été

notable à cet effet. L'organisation de la rencontre des jeunes filles avec l'ingénieure Sifa à l'occasion de ce tour à la Régideso a donné aux jeunes filles un exemple probant d'une opportunité professionnelle offerte par les filières techniques. Laëtitia Odia, étudiante en deuxième licence en réseau informatique à l'ULB, a jugé « très intéressant » le savoir-faire affiché par la femme en poste à la direction de production d'eau de N'Djili. Plus que tout autre témoignage qu'elle aurait entendu, vivre de visu l'expérience du vendredi a, à ses dires, été convaincant. « Voir une femme travailler dans cet univers technique est

encourageant pour moi qui suis en terminale », a-t-elle reconnu.

Une grande première à Kinshasa et en RDC, la Girls On The Move Week initiée par l'association française « Elles bougent » s'est tenue dans la semaine du 2 au 8 mars. Organisée à l'international avec notamment le partenariat de l'AUF, elle avait pour but de « sensibiliser les jeunes filles aux métiers scientifiques et techniques et d'encourager davantage la diversité dans ces secteurs en manque de talents féminins ». De manière générale, « Elles bougent » fait en sorte de créer des rencontres entre « des femmes ingénieures et techniciennes en poste dans l'industrie et des étudiantes, lycéennes ou collégiennes âgées ». L'événement a la visée de « montrer aux jeunes filles la diversité des métiers et les opportunités professionnelles offertes par les filières scientifiques techniques ». Cette sensibilisation devrait concourir à « favoriser la mixité dans l'industrie et la technologie ». Et qui plus est « susciter des vocations par l'action et le témoignage de femmes en activité et déconstruire les stéréotypes ».

Nioni Masela

MOIS DE LA FEMME

Hakuna Matata encourage les jeunes filles à croire en leur potentiel

Dans la fièvre de la célébration de la journée internationale des droits de la femme, une conférence s'est tenue, le vendredi 6 mars, dans la salle de promotion du lycée Kabambare, à l'intention de la jeune fille organisée par l'ASBL Hakuna Matata avec, à sa tête, la coordonnatrice Deborah Makela.

La conférence a connu la participation de deux orateurs, en l'occurrence Mme Nandy Angalikiana, promotrice des orphelinats « La maison des Anges » et celle d'Eugene Kandolo, conférencier. Le premier intervenant, le conférencier Eugene Kandolo, a axé son intervention autour du leadership féminin en précisant que ce dernier n'est pas un combat des femmes contre les hommes, ni non plus un leadership des femmes sur des femmes mais plutôt la capacité de la femme à influencer la société. Sur ce, il a exhorté les jeunes filles à ne pas prendre pour modèle que des femmes, mais à en trouver aussi dans les rangs des hommes car les deux genres ne sont pas en guerre mais sont plutôt partenaires. « Je n'ai jamais consi-



Eugène Kandolo devant son auditoire Adiac

déré la femme comme un être inférieur, encore moins comme un adversaire », a-t-il avoué. Nandy Angalikiana s'est, quant à elle, beaucoup plus servie de son témoignage pour encourager les jeunes filles. Elle les a invitées à croire en leur rêve et en leur potentiel. Déjà à l'âge de quinze ans, elle avait animé sa première conférence au lycée

où elle a fait ses études humanitaires, obnubilée par son rêve de devenir un jour promotrice d'un orphelinat. Un rêve qui est devenu une réalité. « Je n'ai jamais douté de moi-même. Quand je ne me sentais pas capable, je n'avais jamais renoncé », se souvient-elle. Elle a souligné l'importance pour la jeune fille d'avoir des rêves et d'y croire. «

Pour être une solution, il faut identifier les problèmes dans son milieu de vie et se constituer en solution. Ce qui fera de vous un modèle et un leader car vous avez quelque chose à donner », a-t-elle martelé. Et d'ajouter : « Les femmes ne sont pas faites pour dépendre des hommes mais plutôt pour fonctionner de manière auto-

nome dans la société. » Prenant la parole pour clôturer la conférence, la coordonnatrice de l'ASBL Hakuna Matata a invité les lycéennes à avoir une vision plus optimiste d'elles-mêmes. Elle a exprimé sa passion pour l'épanouissement de la femme et, surtout, de la jeune fille.

Christopher Khonde (Stagiaire)

Les enfants reporters soumettent leurs doléances aux autorités

La célébration, le 8 mars, au stade des Martyrs de la Journée internationale des droits de la femme a été une occasion pour les enfants reporters de la RDC à travers leur représentante Keita Panzu de faire entendre leur voix.

S'inscrivant dans la logique du thème national « Congolaises et Congolais, levons-nous pour défendre les droits des femmes », Ketia Panzu élève en deuxième année au collège Prince de la paix à Kinshasa a plaidé, au nom de toutes les filles de la RDC, pour la prise en compte de l'opinion de la jeune fille en famille afin de la préparer à la gestion. Car, prévient-elle, l'avenir de la RDC dépend de ce que nous ferons de la jeune fille d'aujourd'hui.

Outre la prise en compte de l'opinion de la jeune fille, Keita n'a pas passé sous silence toutes les violations des droits de la part des adultes que subissent les filles. Les enfants reporters ont, par ailleurs, déploré que durant les guerres vécues dans l'est de la RDC et dans le Kasai, les enfants ont été les premières victimes.

Cela avant d'inviter les autorités du pays à faire de la lutte contre ces pratiques une priorité pour permettre aux enfants congolais en général et les filles en particulier de jouir pleinement de leurs droits reconnus dans les différents instruments



juridiques signés et ratifiés par le pays. Parlant de droit à l'éducation, les enfants reporters recommandent au gouvernement de prendre des mesures efficaces en vue de permettre à la petite fille qui débute ses études de les achever.

Blandine Lusimana

Joana Kamala : « La femme en RDC se sous-estime énormément »

Actrice humanitaire, Joana Kamala est présidente de l'ONG Kam Foundation, une organisation œuvrant essentiellement dans le secteur humanitaire. Dans le cadre de ses activités, elle a été présente dans l'est du pays notamment dans le Nord-Kivu, dans le cadre de la conscientisation des populations pour la prise du vaccin de lutte contre le virus Ebola.

Dans une interview accordée le 10 mars au Courier de Kinshasa, l'activiste a donné son point de vue quant à la situation de la femme en RDC. Pour Joana Kamala, la femme congolaise se sous-estime énormément. Elle attribue cette situation aux croyances populaires voire ancestrales. Mais elle pense que la femme congolaise est capable de faire plus. « Moi, je pense que la femme en RDC se sous-estime énormément. Elle ignore toutes ses capacités, les talents qu'elle peut mettre en avant pour essayer d'apporter le changement. Malheureusement, c'est ce que nous ont fait croire nos parents, notre société, nous disant que la femme est incapable d'apporter un quelconque changement », note-t-elle, ajoutant que ces préjugés sont d'avance non fondés.

Joana Kamala illustre ses appréhensions par des exemples dont le cas des foyers où, pour une raison ou une autre, le père est soit parti soit démissionnaire. Ici, fait-elle observer, c'est la femme qui prend en charge le ménage. Par contre, elle note une avancée significative par rapport à la femme des années 1990. « On voit de plus en plus ce qui était rare voire difficile à l'époque devenir fréquent et intense », fait-elle remarquer. La présidente de l'ONG Kam Foundation encourage, par ailleurs, les femmes à se battre chacune dans son domaine et dans son milieu de vie pour

produire le changement puis imprimer la marque féminine dans le développement de la RDC.

Par rapport à cette célébration, Joana Kamala n'est pas d'avis que tout ne devrait s'arrêter qu'au mois de mars, moment pendant lequel l'on organise des marches, on imprime des pagnes. Selon elle, c'est plutôt un travail quotidien qui doit se faire en investissant dans la femme, la pousser à aller de l'avant, à s'émanciper et à prendre conscience de sa vraie valeur. Joana Kamala soutient également l'idée d'une organisation des états généraux de la femme par le ministère chargé du Genre, Famille et Enfant car, pense-t-elle, toutes les femmes n'ont pas les mêmes problèmes. De son avis, le gouvernement devrait s'investir dans cette optique alors que les hommes devraient, de leur côté, suivre le pas.

Adressant un message aux femmes de manière catégorique, Joana Kamala les a exhortées à ne pas baisser les bras. « A toutes les jeunes filles, je vous encourage de ne pas baisser les bras », dit-elle. Quant aux femmes au foyer, la présidente de l'ONG Kam Foundation les a encouragées en ces termes : « Vous êtes admirables et vous êtes les seules à faire ce que vous faites ». Elle a enfin appelé toute la communauté à accompagner les femmes dans leur épanouissement.

C.K(stagiaire)

Christine Kabund sensibilise à l'autonomisation de la femme

La présidente nationale du Mouvement dynamique Kabund (MDK), Christine Kabund Kasongo, a choisi l'église La Main de l'éternel pour lancer officiellement les activités liées au mois dédié à la femme et solliciter l'appui des mamans de cette église, dans le cadre de l'installation de ce mouvement.

Au sein de cette église conduite par le couple pastoral Barnabé Muakadi Boss, Christine Kabund Kasongo est venue solliciter l'appui des mamans, dans le cadre de l'installation de ce mouvement et l'appui aux actions du chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. La présidente du MDK a eu un écho favorable parce que ses interlocutrices ont adhéré à la vision prônée par ce mouvement, tout en promettant leur implication pour faire entendre la voix de la femme congolaise dans les différentes sphères de la vie. Le MDK, note-t-on, dirigé par l'épouse du Jean-Marc Kabund-a-Kabund, vice-président de l'Assemblée nationale de la RDC et président par intérim de l'Union pour la démocratie et le progrès social, vise l'amélioration des



L'accueil de Christine Kabund Kasongo

conditions de vie des femmes. Cette association ambitieuse d'aider les femmes à mieux faire pour être utiles à la société.

Le mouvement compte également s'installer dans tout le territoire national en vue d'amener les femmes à participer activement aux actions du développement, tout en amplifiant des capacités d'autonomisation. Le MDK rappelle,

en effet, le rôle majeur joué par la femme congolaise, qui a pris la relève pour la survie de son foyer, alors que l'homme, son mari, a été contraint au chômage dû à la situation économique difficile causée par de nombreux pillages qu'a connus le pays et qui ont ébranlé l'économie nationale.

Lucien Dianzenza

CORONAVIRUS

Premier cas signalé à Kinshasa

Selon le ministre de la Santé, le Dr Eteni Longondo, il s'agit d'une personne de nationalité étrangère qui venait de la Belgique et qui a été contrôlée positive à son arrivée sur le territoire congolais.

Selon les explications du ministre de la Santé faites le mardi sur les antennes de la radio Top Congo émettant à Kinshasa, la personne souffrait bel et bien du coronavirus car le test s'était révélé positif. « Cette personne était, semble-t-il, en bonne santé quand elle a quitté la Belgique, nous l'avons cependant repérée et examinée », a expliqué le ministre. La survenue de ce premier cas de coronavirus à Kinshasa a déjà créé la panique dans le chef de nombreux Kininois. L'information fait déjà le buzz sur la toile. Mais le ministre de la Santé se veut rassurant. Il invite la population à éviter la panique et à observer les règles d'hygiène. Par exemple, se laver régulièrement les mains, ne pas se rapprocher d'une personne qui tousse, de consulter un agent de santé en cas de soupçons de symptôme.

Toutes les dispositions, rassure-t-il, ont été prises pour que les personnes en contact avec le malade soient testées et éventuellement mises en quarantaine pour limiter la contamination. Pour ce qui est du malade lui-même, le patron de la santé déclare : « Le gouvernement a pris la mesure d'isolement du malade. Nous allons aussi faire un effort pour retracer les lieux qu'il a fréquentés et trouver les personnes qui ont été en contact avec lui pour les tester et les mettre, s'il y a lieu, en quarantaine ».

A en croire le Dr Eteni Longondo, l'urgence pour le gouvernement à cet instant est « de faire en sorte que la maladie ne se répande pas ». Il demande, par ailleurs, à tous ceux qui ont été en contact avec ce sujet belge « d'entrer en contact avec les services de santé ». Le ministre qui ne précise pas la date à laquelle ce sujet de nationalité étrangère est arrivé en RDC souligne toutefois que s'il a été vite repéré, c'est parce que « le pays est en train de suivre de près les gens qui viennent des pays où la fièvre est déjà déclarée comme épidémique. C'est ainsi que nous sommes tombés sur ce sujet ». Rappelons que la RDC a déjà mis en place un dispositif de surveillance pour détecter tout cas de coronavirus. C'est dans ce cadre que le pays a pris la décision de mettre en quarantaine volontaire ou forcée tous les voyageurs en provenance de six pays, en l'occurrence la Chine, l'Iran, l'Irak, l'Allemagne, la France et l'Italie. Et maintenant, la Belgique vient de s'ajouter dans la liste. Cette maladie est apparue en décembre 2019 en Chine dans la ville de Wuhan. Selon l'agence France presse qui cite des sources officielles, plus de cent treize mille cas ont été rapportés. Le nombre de décès s'élève à ce jour à trois mille neuf cent soixante-quatre.

Blandine Lusimana



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque
chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO



JOURNÉE DU 8 MARS

Elles ont dit...

Le 8 mars est une journée où les femmes sont reconnues pour leurs réalisations, sans égard aux divisions, qu'elles soient nationales, ethniques, linguistiques, culturelles, économiques ou politiques. C'est une occasion de faire le point sur les luttes et les réalisations passées, et surtout, de préparer l'avenir et les opportunités qui attendent les futures générations de femmes. A Madingou, ville choisie cette année pour célébrer l'évènement, les langues se sont déliées.

Propos recueillis par Yvette Reine Nzaba

TINA KABA

« En dépit de certains progrès, la situation de la plupart des femmes et des filles dans le monde évolue lentement. Aucun pays n'est en mesure, à ce jour, d'affirmer avoir atteint l'égalité des sexes. Les femmes et les filles restent sous-évaluées.



Elles travaillent plus et gagnent moins, avec des perspectives plus limitées.

L'année 2020 doit être une occasion de susciter une action d'envergure mondiale pour parvenir à l'égalité des sexes et au respect des droits fondamentaux pour les femmes. La femme doit être autonome financièrement. J'invite mes sœurs, mes mamans et nos filles à ne jamais baisser les bras, à travailler et à s'affirmer. »

MARIE JEANNE KOULOUMBOU

« Le thème nationale est une prise de conscience. La femme doit réellement intérioriser ce que représente la journée du 8 mars. La tendance à ne privilégier que le pagné est très mauvaise. Avec le cap mis sur la production agricole, la femme



devait être interpellée.

A mon avis, chaque femme devait avoir une houe, et à partir de cet instrument, elle peut planter de la tomate, du piment, de la ciboule, de légumes, même derrière sa maison... C'est déjà une prise de conscience pour la femme qui doit comprendre la place qui est la sienne dans la société. Et cela ne fait que commencer. Le combat est encore là. »

JOSÉPHINE TSIKA

« J'apprécie le travail que le ministère de la Promotion de la femme est en train de faire. Le 8 mars n'est pas une fête, mais plutôt un jour de réflexion pour faire l'évaluation de tout ce qui a été décidé. En 2019, par exemple, qu'est ce que



la femme avait pris comme option, et qu'elle est l'évaluation faite en 2020 ? Concernant le thème de cette année sur la production locale, il ne s'agit pas de s'arrêter, mais de s'étendre également à d'autres domaines »

La fête célébrée à Poto-Poto

Le député de la première circonscription électorale de Poto-Poto, Jean de Dieu Kourissa, a organisé le 8 mars à Brazzaville, une marche sportive couplée d'une rencontre citoyenne. Plusieurs femmes et filles de cet arrondissement ont pris part à cette rencontre.

Cette marche sportive est partie de la rue Mbaka au siège de la mairie de Poto-Poto en passant par les berges de Madoukou, la rue Mbochis, l'avenue de la Paix, le boulevard Denis Sassou N'Guesso, la

gare ferroviaire, etc. « La mobilisation a dépassé nos estimations, nous sommes heureux de ce soutien. Par cette marche sportive, nous voulons simplement exprimer

notre engagement en faveur des droits de la femme. Nous voulons aussi montrer l'engagement des femmes et filles de Poto-Poto », a indiqué Jean de Dieu Kourissa.

Pour lui, cette marche qui a mobilisé plusieurs femmes, exprime « les vertus intrinsèques garanties par la mise en œuvre des règles républicaines du vivre-ensemble ».

En 2020, le gouvernement a mis l'accent sur la production locale des femmes pour célébrer la journée du 8 mars. Ainsi, le député s'est engagé à offrir des semences agricoles aux jeunes filles-mères et aux femmes en vue de développer l'agriculture urbaine et le maraîchage. « Le dynamisme des femmes et filles-mères de Poto-Poto est reconnu partout. Nous sommes là pour les encourager à se lancer dans l'entrepreneuriat afin de se prendre en charge. Au moyen des formations, elles comprendront qu'une femme ou fille-mère peut gagner aisément sa vie. Nous allons soutenir celles qui vont se lancer dans l'agriculture vivrière », a expliqué le député de Poto-Poto I.

« Le dynamisme des femmes et filles-mères de Poto-Poto est reconnu partout. Nous sommes là pour les encourager à se lancer dans l'entrepreneuriat afin de se prendre en charge. Au moyen des formations, elles comprendront qu'une femme ou fille-mère peut gagner aisément sa vie. Nous allons soutenir celles qui vont se lancer dans l'agriculture vivrière »



L'honorable, Jean de Dieu Kourissa, entouré des jeunes filles-mères au Rond-point Poto-PotoAdiac

Fortuné Ibara

JOURNÉE DU 8 MARS

Doris Néné Samba appelle les femmes à s'approprier la devise de l'URFC

La directrice départementale de la Promotion de la femme du Kouilou, Doris Néné Samba, a lancé l'appel, le 8 mars, au siège de la préfecture, point de chute de la marche des femmes organisée à l'occasion de la célébration de la 110e journée internationale de la lutte pour les droits des femmes.

Débutée au siège en construction du conseil départementale du Kouilou, la marche a réuni des femmes des administrations publiques, des confessions religieuses, des associations et partis politiques. Déterminées et encouragées par les sons d'une fanfare de la place, elles ont bravé le montage de la route qui mène au siège de la préfecture où elles ont été accueillies par Paul Adam Dibouilou, préfet du Kouilou. Dans son message adressé à l'occasion évoquant le thème international du 8 mars 2020, notamment «*Je suis de la génération Égalité : levez-vous pour les droits des femmes*», Doris Néné Samba a estimé qu'il venait les conforter dans la lutte de tous les jours : celle de la promotion du statut de la femme et de son intégration au développement. Le thème vient également leur «*rappeler que la question de l'égalité entre les sexes est une question de justice, de paix et de cohésion sociale*».

Pour ce qui est du thème national, à savoir «*La femme congolaise engagée dans la production locale*», la directrice départementale de la Promotion de la femme du Kouilou a indiqué qu'il rappelait, une fois de plus, les immenses contributions apportées particulièrement par les femmes rurales dans la production et la sécurité agricole, le progrès social et le développement économique du pays. Et pour qu'elles accom-

plissent leur mission, il est donc indispensable, selon Doris Néné Samba, que toutes les discriminations et inégalités liées au sexe dont ces femmes sont victimes soient éliminées. Il faut aussi leur donner les moyens d'être des acteurs du développement à part entière. Elle a souligné : «*L'auto-suffisance alimentaire annoncée durant plusieurs années ne sera effective que si toutes nos actions sont menées à bien et que nous conjugons nos efforts à tous les niveaux*».

Pour Doris Néné Samba, la lutte pour les droits des femmes doit se poursuivre car, même si l'existence des textes et documents nationaux affirment et garantissent l'égalité des sexes, les femmes sont toujours victimes des discriminations multiformes. Aussi a-t-elle appelé les femmes congolaises à s'approprier la devise de l'URFC. «*La marche de ce jour constitue en un point doulé la relance de notre combat, celui de la promotion des droits de la femme et de son intégration au développement. Faisons de la devise de notre ancienne première organisation féminine, Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC), dans ses différentes batailles pour l'égalité et le développement, notre devise : seule la lutte libère*».

S'inscrivant dans cette lancée, Paul Adam Dibouilou a appelé les hommes à œuvrer pour que les droits de la femme soient respec-



Les femmes lors de la marche./crédit photo Adiac

tés et que cessent les inégalités constatées. «*Nous savons tous que le président de la République et le gouvernement œuvrent pour placer la femme au cœur du développement. Nous devons changer naturellement et inexorablement le logiciel de nos mentalités et de notre comportement envers les femmes qui sont souvent instrumentalisées et mêmes mises au cœur des combats. Nous disons non aux mauvais traitements infligés aux femmes qui ne veulent que l'amour partagé dans ce pays*».

Par ailleurs, promettons de transmettre leur message au gouvernement, le préfet a plaidé pour une amélioration de conditions de vie et de travail des braves femmes rurales qui souffrent au quotidien pour nourrir les familles. Encourageant les femmes à poursuivre la lutte pour le respect de leurs droits, il a souligné : «*Nous savons qu'au niveau du Congo à diplôme égal, salaire égal à la Fonction publique. Nous exhortons les autres entités économiques et sociales qui venaient d'embaucher des femmes*

d'observer cette équité. Nous sommes avec vous, nous sommes derrière vous pour faire en sorte que les inégalités cessent dans notre pays».

Notons que dans son adresse, Doris Néné Samba a rendu hommage aux femmes congolaises ayant marqué l'histoire du pays et la journée du 15 octobre est consacrée à la célébration internationale de la femme rurale en reconnaissance du rôle important qu'elle joue dans l'économie d'une nation.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

L'ONG Sodios exhorte les femmes à connaître leurs droits

Une conférence-débat a été organisée, le 8 mars, par l'ONG Sodios en la paroisse Saint-Pierre-Apôtre de Pointe-Noire à l'occasion de la célébration de la journée internationale des femmes.

Officialisée depuis 1977 par les Nations unies, la journée marque l'éveil des femmes longtemps marginalisées et incapables de faire prévaloir leurs droits dans la société. C'est aussi une occasion propice pour les femmes de jeter un regard rétrospectif sur leurs conditions et entrevoir des approches de solutions pour une meilleure considération.

«*La conscientisation des femmes sur leurs droits et devoirs*» a été le thème de cette causerie-débat qui a réuni plusieurs femmes: jeunes Elles ont été sensibilisées à la

«Une femme autonome contribue au bien-être de la société et au développement économique »

connaissance de leurs droits. «*Une femme qui connaît ses droits se défend mieux contre les abus de toutes sortes. Elle est capable de se prendre en charge et personne ne marchera sur elle* », a dit Bernadette Bephangayahou, présidente de l'ONG Sodios (Solidarité, disponibilité des œuvres sociales, aide et entraide), ajoutant que la conscientisation amène au changement. Un avis partagé par Louise Fouka, trésorière de Sodios, qui dans son adresse a dit que la femme dispose de plusieurs droits tels le droit au mariage, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit au travail, le droit à l'autonomisation, etc. «*Une femme autonome contribue au bien-être de la société et au développement économique* », a-t-elle poursuivi.

La femme a des devoirs en couple mais, dans la société, elle a la première éducatrice des enfants. De son côté, la présidente du foyer féminin à la paroisse Saint-Pierre-Apôtre a exhorté les femmes à ne pas se laisser morfondre dans les situations de veuvage. Au contraire, la femme veuve doit faire prévaloir ses



La tribune lors de la conférence-débat/Adiac

droits et devoirs en se faisant aider par ses congénères le cas échéant. «*Ce n'est pas par l'immobilisme, la mendicité ou la paresse que la femme s'occupera de ses enfants mais plutôt en travaillant ou en s'autonomisant* », a-t-elle souligné. De nombreuses femmes ont fait

des témoignages sur des situations vécues en société et en famille. Par leur abnégation et leur engagement, elles se sont tirées d'affaire au prix de mille efforts. Ces exemples, ont-elles dits, doivent faire école chez les autres femmes encore amorphes, incapables de se défendre.

L'Association des femmes juristes du Congo, partenaire de l'ONG Sodios et des autres institutions de défense des droits de la femme ont toujours accompagné les femmes victimes d'abus divers, ont rassuré les orateurs.

Hervé Brice Mampouya

JOURNÉE DU 8 MARS

Des filles sollicitent la diversification de leurs formations

La direction départementale de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, section de Brazzaville, a organisé, le 8 mars, une causerie-débat recommandant aux autorités d'augmenter et de diversifier les formations en faveur des filles.



Une vue des participants / crédit photo Adiac

« Des délégués d'associations et organisations féminines, nous avons retenu l'organisation répétitive des formations d'éducation, de protection et de sécurisation de la fille et de la jeune fille. L'intensification des émissions radio-phoniques, télévisées et en ligne sur les droits des jeunes filles. De continuer à promouvoir la représentativité des femmes au poste de responsabilités », a expliqué Carole Nzégué, directrice départementale de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, section de Brazzaville.

Ces recommandations ont été recueillies, au terme de la causerie-débat, par Carole Nzégué qui

a promis d'en faire bon usage et les transmettre aux ayants droit. Très active pour la défense, elle œuvre pour la « génération égalité », un programme plus visionnaire jamais établi en faveur de l'autonomisation des femmes.

En collaboration avec les autres institutions de Brazzaville, la direction départementale de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement souhaite mettre en oeuvre ce programme institué à Beijing. Il consiste à prendre des mesures audacieuses et stratégiques dans douze domaines critiques : la pauvreté, l'éducation et la formation, la santé, la violence, les conflits armés, l'économie, le pouvoir et les processus de décision,

les mécanismes institutionnels, les droits humains, les médias, l'environnement et les jeunes filles.

A Brazzaville, cette direction a recentré les interventions sur le thème : « Je suis de la génération égalité. Levez-vous pour les droits des femmes ». Les participantes et les délégués d'associations ont été éduqués sur les concepts droits fondamentaux de la femme et de la jeune fille congolaise. En effet, les droits fondamentaux, ou libertés fondamentales, représentent juridiquement l'ensemble des droits ou libertés essentielles pour l'individu, assurés dans un État de droit et une démocratie. Elles recouvrent en partie les droits de l'homme au sens large.

Fortuné Ibara

Un concert en l'honneur des femmes

La première édition de Lagon Ladies show a eu lieu, le 8 mars, au Lagon dans la ville océane pour rendre hommage aux femmes.

Le show a réuni plusieurs artistes congolaises, à savoir Naomie, la danseuse, Deo, une artiste congolaise évoluant à Antananarive, Madagascar, Nestelia Forest de Brazzaville, Le collectif Rumba de Gwladys Bandoki et Spiritia Nanda, toutes deux de Pointe-Noire. Ce concert a été organisé pour la Journée internationale des droits de la femme afin de leur permettre de fêter en apothéose. Après les pas de danses esquissés par Naomie, Déo a régalié le public par ses airs de zouk assaisonnés



L'artiste Nestelia sur scène crédit photo»Adiac»

des sonorités locales. La prestation de Nestalia Forest le jour de son anniversaire a revêtu un caractère spécial. Habituee depuis des années à fêter ce double évènement sur scène, Nestelia a offert un récital au public qui s'est délecté aux sons électriques de sa musique urbaine entraînante et des pas de danse magistralement exécutés par ses deux danseurs. Comme elle a l'habitude de le dire, la chanteuse de rumba a offert son cadeau d'anniversaire au public présent.

Gwladys Bandoki a ébloui le public par l'interprétation avec brio des tubes féminins tels Journal intime de Pierrette Adams, Boyaye et Nairobi de Mbilia Bel, Masikini de Mpongo Love... Spiritia Nanda, qui est montée sur le podium, a été comme à l'accoutumée égale à elle. Ses mélodies agréables et sa chorégraphie ont exulté le public. Divers jeux avec des lots pour les gagnants ont agrémenté cette soirée.

Hervé Brice Mampouya

BUROTEC
Un fournisseur unique pour votre bureau

hp
lenovo
ASUS APC acer
Canon
DELL

Agence Pointe-Noire
98, Blvd Charles de Gaulle - B.P. 828
Pointe-Noire - République du Congo
Tél. : 05 537 14 46 / 05 537 14 47 / 22 294 08 04
contact@burotec.biz / sales@burotec.biz

Agence Brazzaville
Rond point de la gare, immeuble Airtel, Centre-Ville
Brazzaville - République du Congo
Tél. : 05 537 14 71 / 05 537 14 75
contactbzv@burotec.biz / salesbzv@burotec.biz

www.burotec.biz

IATA
HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À **DUBAI**

POINTE NOIRE : Tél. : +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél. : +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

Le monde est à vous

LES MUCODEC EN 2019

UN BILAN POSITIF POUR LA MAJORITE DES CAISSES DU RESEAU

Le réseau MUCODEC a du vent en poupe. La plupart des Caisses Locales ont réalisé des résultats positifs en 2019, nonobstant la crise économique que traverse notre pays. C'est ce qui ressort des dernières Assemblées Générales (AG) qui se sont tenues du 10 au 25 février 2020 à travers le territoire national. Ce qui veut également dire que la ristourne va être distribuée à tous les sociétaires ayant répondu aux critères de son attribution courant l'année 2019.

En plus, les sociétaires ont fait montre d'un intérêt manifeste à ces assises de leurs Caisses Locales. Près de 12 000 personnes, venues des 38 Caisses Locales et 7 Points de vente que compte le réseau MUCODEC, ont pris part à travers tout le pays à ces dernières Assemblées Générales avec une moyenne d'environ 300 participants par caisse.

Pour chaque AG, les sociétaires ont eu une certaine appétence pour les informations relatives à l'actualité, au fonctionnement, aux produits et services et au climat social de leur institution qui souffle cette année sur ses 36 bougies.

Les préoccupations des sociétaires, partout dans le réseau MUCODEC, ont porté essentiellement sur :

- La suspension temporaire de travail en début d'année ;
- La différence entre les cautions (avaliseurs) et l'assurance sur les prêts ;
- Le traitement des dossiers de succession ;
- La situation des salaires virés après décès de sociétaires ;
- Les conditions à remplir pour bénéficier de la ristourne ;
- Le problème des guichets non opérationnels dans les CLM ;
- La problématique de l'augmentation du parc des distributeurs de billets dans le réseau MUCODEC ;
- La gestion des files d'attente ;
- La durée de traitement des dossiers de crédit et les raisons des différences de plafonds de validation de ceux-ci par les comités d'engagement variant d'une CLM à une autre ;
- La durée de la période des appels à candidatures aux conseils d'administration des CLM ;
- Les interrogations sur la création de la banque et pour lesquelles une annonce a été faite : elle va être créée cette année et portera le nom de «



Banque Mutuelle du Congo (BMC) ». Ces rencontres bilanciennes 2020 se sont articulées en deux temps. Les sociétaires ont d'abord eu droit aux Assemblées Générales Extraordi-

d'Afrique Centrale (COBAC), avant de prendre connaissance du bilan de l'exercice 2019 et des projections de 2020 de leurs caisses à travers les traditionnelles Assemblées Géné-

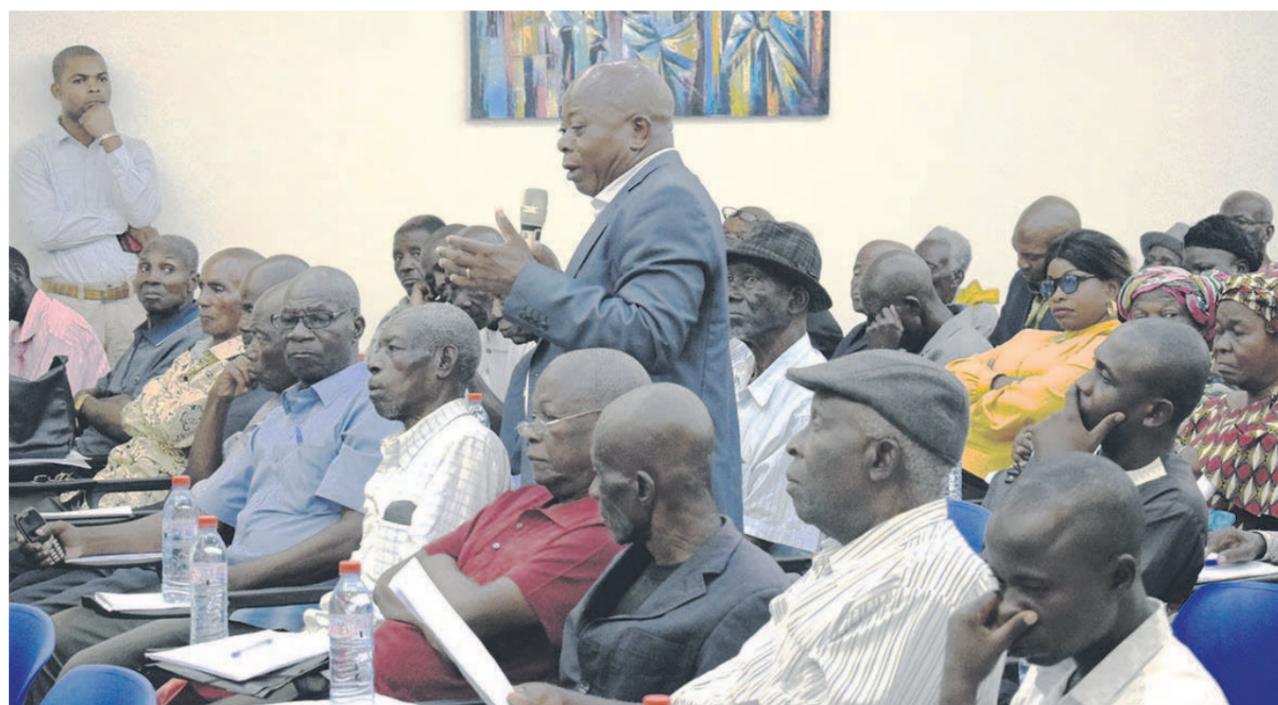
teur d'un message sur les résultats et les ambitions du groupe.

On retiendra du déroulement des AG 2020 les principales informations suivantes :

- Le bilan positif des MUCODEC en 2019
- Le renouvellement des conseils d'administration et l'entrée de nombreuses femmes et jeunes dans les instances de gestion de plusieurs Caisses Locales ;
- La disponibilité de la carte monétique GIMAC permettant de faire des retraits sur les automates des autres banques au Congo et en zone CEMAC ;

• Le lancement du crédit sans avaliseur courant 2019, jusqu'à 10 millions ;

• Le lancement d'une application de gestion de compte à distance, à par-



naires (AGE) ayant consisté en l'adoption des statuts et règlements intérieurs actualisés des Caisses Locales, pour répondre à des recommandations de la Commission Bancaire

rales Ordinaires (AGO). Conduites par les Présidents et les Gérants des caisses, ces assises ont connu, cette année, la participation d'un représentant de la Fédération, lequel était por-

tir du téléphone portable du sociétaire ;

- La redynamisation de l'offre « crédit à l'agriculture » ;
- La possibilité de retrait aux DAB du Transfert d'argent MUCO Express ;
- Et la signature du partenariat avec les opérateurs de téléphonie mobile (dont MTN) sur le retrait des transferts Mobile Money sur les distributeurs de billets du réseau MUCODEC.

Les assemblées Générales ont permis le renouvellement des membres des Conseils d'administration des caisses et aussi la programmation de leurs remises de mandats. En 36 ans d'existence, les Assemblées Générales constituent un des piliers statutaires permettant de mettre en évidence l'esprit démocratique et la représentation des sociétaires par leurs pairs à la gouvernance de ce plus grand réseau de microfinance en République du Congo.





REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'EQUIPEMENT DU
TERRITOIRE, DES GRANDS TRAVAUX
DELEGATION GENERALE AUX GRANDS TRAVAUX



COORDINATION TECHNIQUE

CELLULE D'EXECUTION DES PROJETS EN PARTENARIAT MULTILATERAL

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (P146933 - DURQuaP)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 14729 BRAZZAVILLE
Tél : (242) 06 956 86 64 - Fax : 222 83 54 60
Email : cepDURQuaPdggf@gmail.com



PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) RELATIFS AUX TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES VOIRIES PAR PAVAGE A BRAZZAVILLE

RESUME EXECUTIF

Mars 2020

1. Contexte et justification de l'étude

Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec la Banque Mondiale, le Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) pour un montant de cent vingt millions (120 000 000) de dollars US.

Le gouvernement a décidé de confier l'exécution du projet au Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire et des Grands Travaux (MAETGT).

Ce projet vise l'amélioration de l'accès aux infrastructures et services de base pour les populations vivant dans les quartiers précaires ciblés et le renforcement des capacités du gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine.

Les activités du projet sont organisées autour des trois (03) composantes ci-après :

- composante 1 : intégration et restructuration des quartiers ;
- composante 2 : renforcement des institutions et des capacités ;
- composante 3 : gestion, coordination et évaluation du projet.

Le projet cible les quartiers Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa à Brazzaville, Tchiniambi 1 et Mboukou à Pointe-Noire.

Ainsi, il est prévu, dans le cadre du projet, notamment de la composante 1 « intégration et restructuration des quartiers », la construction des voiries urbaines par pavage à Brazzaville et Pointe-Noire.

Cependant, la réalisation de ces travaux peut avoir des impacts tant positifs que négatifs sur l'homme et son environnement.

L'implication de la Banque mondiale dans le financement d'un projet (que ce soit sous forme de don ou de prêt) entraîne que le projet se conforme à ses politiques de sauvegardes.

Au regard de l'occupation spatiale des populations dans ces sites, l'exécution de ces travaux pourrait entraîner le déplacement physique temporaire ou non des personnes, la destruction des biens, d'arbres et la relocalisation des vendeurs informels et les habitants, les risques d'ac-

cidents lors des travaux, les risques de perturbation des réseaux d'eau et d'électricité, etc.

Pour être en conformité avec la législation nationale et la Politique Opérationnelle PO/PB 4.12 de la Banque mondiale, il est nécessaire de préparer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour ce présent sous-projet.

2. Objectif de la mission

L'objectif de la mission est de préparer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) relatifs aux travaux de construction des voiries par pavage dans les quartiers de Moukoundzi Ngouaka et Soukissa à Brazzaville.

Les objectifs du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) sont de mettre en place les mécanismes d'atténuation des impacts sociaux afin de prendre en compte les impacts du déplacement involontaire des populations affectées par le Projet, en leur permettant de reconstituer leurs moyens d'existence et leur niveau de vie. Il s'agit également de restaurer les moyens de production et les revenus au niveau individuel et collectif supérieur ou égal à la condition initiale.

La démarche méthodologique adoptée dans l'étude a été basée sur deux approches complémentaires. La première s'est appuyée sur une approche participative qui a combiné d'une part la collecte et l'analyse de documents stratégiques et d'autre part, des entretiens et de focus groups avec les acteurs et partenaires concernés par le Projet. Une troisième étape a consisté à traiter les informations et données collectées et procéder à la rédaction du présent rapport.

3. Description du sous projet

Dans la réalisation de ce sous-projet, il est prévu la construction des voiries sur une distance linéaire totale de 20 km, à raison de 10 km par quartier. Les travaux de voiries dans la première phase vont être réalisés sur 5 km dans chaque quartier. Le revêtement des voiries sera réalisé en pavés de béton de type TRIEF (pavés sinusoidaux, autobloquants à épaulement et emboîtement) de 20x20x11La couche de fondation sera sur une épaisseur de 20 cm en sable limoneux jaune et la couche de base sur une épaisseur de 20 cm en tout venant concassé.

1. Contexte et justification de l'étude

Le Gouvernement de la République du Congo cofinance avec la Banque Mondiale, le Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) pour un montant de cent vingt millions (120 000 000) de dollars US.

Le gouvernement a décidé de confier l'exécution du projet au Ministère de l'Aménagement, de l'Équipement du Territoire et des Grands Travaux (MAETGT).

Ce projet vise l'amélioration de l'accès aux infrastructures et services de base pour les populations vivant dans les quartiers précaires ciblés et le renforcement des capacités du gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine.

Les activités du projet sont organisées autour des trois (03) composantes ci-après :

- composante 1 : intégration et restructuration des quartiers ;
- composante 2 : renforcement des institutions et des capacités ;
- composante 3 : gestion, coordination et évaluation du projet.

Le projet cible les quartiers Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa à Brazzaville, Tchiniambi 1 et Mboukou à Pointe-Noire.

Ainsi, il est prévu, dans le cadre du projet, notamment de la composante 1 « intégration et restructuration des quartiers », la construction des voiries urbaines par pavage à Brazzaville et Pointe-Noire.

Cependant, la réalisation de ces travaux peut avoir des impacts tant positifs que négatifs sur l'homme et son environnement.

L'implication de la Banque mondiale dans le financement d'un projet (que ce soit sous forme de don ou de prêt) entraîne que le projet se conforme à ses politiques de sauvegardes.

Au regard de l'occupation spatiale des populations dans ces sites, l'exécution de ces travaux pourrait entraîner le déplacement physique temporaire ou non des personnes, la destruction des biens, d'arbres et la relocalisation des vendeurs informels et les habitants, les risques d'accidents lors des travaux, les risques de perturbation des réseaux d'eau et d'électricité, etc.

Pour être en conformité avec la législation nationale et la Politique Opérationnelle PO/PB 4.12 de la Banque mondiale, il est nécessaire de préparer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) pour ce présent sous-projet.

2. Objectif de la mission

L'objectif de la mission est de préparer un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) relatifs aux travaux de construction des voiries par pavage dans les quartiers de Moukoundzi Ngouaka et Soukissa à Brazzaville.

Les objectifs du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) sont de mettre en place les mécanismes d'atténuation des impacts sociaux afin de prendre en compte les impacts du déplacement involontaire des populations affectées par le Projet, en leur permettant de reconstituer leurs moyens d'existence et leur niveau de vie. Il s'agit également de restaurer les moyens de production et les revenus au niveau individuel et collectif supérieur ou égal à la condition initiale.

La démarche méthodologique adoptée dans l'étude a été basée sur deux approches complémentaires. La première s'est appuyée sur une approche participative qui a combiné d'une part la collecte et l'analyse de documents stratégiques et d'autre part, des entretiens et de focus groups avec les acteurs et partenaires concernés par le Projet. Une troisième étape a consisté à traiter les informations et données collectées et procéder à la rédaction du présent rapport.

3. Description du sous projet

Dans la réalisation de ce sous-projet, il est prévu la construction des voiries sur une distance linéaire totale de 20 km, à raison de 10 km par quartier. Les travaux de voiries dans la première phase vont être réalisés sur 5 km dans chaque quartier. Le revêtement des voiries sera réalisé en pavés de béton de type TRIEF (pavés sinusoïdaux, autobloquants à épaulement et emboîtement) de 20x20x11La couche de fondation sera sur une épaisseur de 20 cm en sable limoneux jaune et la couche de base sur une épaisseur de 20 cm en tout venant concassé.

Outres les travaux des voiries, il est également prévu l'aménagement du système d'assainissement dans ces quartiers.

Dans le quartier Moukoundzi-Ngouaka, le système d'assainissement proposé consiste à doter les voiries ciblées des caniveaux couverts par des dalettes correspondantes et des bordures CS2. Les quantités proposées sont les suivantes : bordures CS2 = 778 ml, caniveaux 60x60 = 3 855 ml, caniveaux 75x75 = 2 885 ml, caniveaux 80x80 = 665 ml, caniveaux 90x90 = 323 ml, caniveaux 100x100 = 190 ml.

Sur les franchissements respectifs de la rivière « Maladie du Sommeil » au pk0+244 de la rue mini repos et au pk0+213 de la Rue Djouari, sont prévus des dalots 2x(2.00x1.50) sur 7 ml et 2.00x1.50 sur 7 ml.

Les exutoires retenus où se déverseront tous les caniveaux sont les rivières « Louka » et « Maladie du Sommeil ».

Dans le quartier Soukissa, le système d'assainissement proposé consiste à doter les voiries ciblées des caniveaux couverts par des dalettes correspondantes et des bordures CS2. Les quantités proposées sont les suivantes : bordures CS2 = 4.876 ml, caniveaux 60x60 = 4.205 ml, caniveaux 75x75 = 1410 ml, caniveaux 80x80 = 1.435 ml, caniveaux 90x90 = 405 ml, caniveaux 100x100 = 360 ml et caniveaux 120x120= 160 ml.

L'exutoire retenu où se déverseront tous les caniveaux est la rivière « Tsiémé ».

4. Informations de base sur les conditions du milieu

La zone du projet concerne le quartier Moukoundzi Ngouaka dans l'arrondissement 1 Makélékélé et le quartier Soukissa dans l'arrondissement 5 Ouenzé. En 2016, selon l'administration locale, la population était estimée, approximativement, à 16.000 habitants dans le quartier Moukoundzi Ngouaka et à 26.000 habitants dans le quartier Soukissa.

Le relief est généralement plat à Moukoundzi Ngouaka et un peu accidenté à Soukissa. Le sol est de type sablo-argileux souvent hydromorphes. Le climat est de type guinée forestier caractérisé par une succession de deux saisons, une période pluvieuse s'étendant d'octobre à mai avec une fluctuation d'une petite saison sèche entre

décembre et janvier de chaque année.

Les rivières « Louka » et « Maladie du sommeil » sont deux cours d'eau qui arrosent le quartier Moukoundzi Ngouaka et la « Tsiémé » est le seul cours d'eau qui draine les eaux du quartier Soukissa.

Le niveau d'équipement en infrastructures de base (santé, éducation, eau, électricité, voiries, etc.) est très faible et une grande majorité de la population dans ces quartiers vit dans des conditions difficiles voire précaires.

5. Analyse des impacts induits par les travaux

Outre les impacts socio-économiques positifs, les activités de construction des voiries urbaines par pavage dans les quartiers de Moukoundzi-Ngouaka et Soukissa vont induire des impacts socio-économiques négatifs dans ces quartiers. En effet, l'emprise utile pour la construction des voiries par pavage impactera 1.020 structures (usage commercial et non commercial), 55 arbres appartenant aux Personnes affectées par le projet (PAP) riveraines, des champs de très faible superficie appartenant à 7 PAP et une perturbation des activités commerciales.

Ces activités vont impacter 2.469 personnes physiques réparties comme suit : 908 PAP à Moukoundzi-Ngouaka (548 femmes contre 360 hommes) et 1.561 PAP affectées à Soukissa (957 femmes contre 604 hommes). Soukissa est donc le quartier qui subira plus les impacts du projet.

6. Recensement des biens et personnes susceptibles d'être affectés par le projet

Sont éligibles à la compensation/indemnisation, les catégories de personnes suivantes :

- les personnes possédant des biens (quel que soit l'usage) dans les emprises des rues;
- les propriétaires (représentants connus) subissant des pertes des arbres et des cultures vivrières;
- les personnes exerçant des activités commerciales le long des voiries retenues et qui pourraient subir des perturbations des revenus.

Ces personnes doivent être recensées avant la date butoir ou date limite d'éligibilité

Conformément à la OP 4.12, l'évaluation des pertes s'est faite de manière à aboutir à des niveaux d'indemnisation et de compensation qui assurent le remplacement intégral de tout actif devant être affecté du fait de la construction des voiries urbaines par pavage. Pour chaque personne impactée, les espèces végétales privées sont valorisées au coût de remplacement intégral par rapport à la valeur du marché courant dans la ville.

Le recensement des PAP a permis d'aboutir aux résultats ci-après :

- nombre total des personnes affectées par le projet : 2.469 PAP dans les deux quartiers dont 908 PAP à Moukoundzi-Ngouaka (548 femmes et 360 hommes) et 1.561 PAP à Soukissa (957 femmes et 604 hommes);
- nombre des personnes vulnérables affectées : 1.564 dans les deux quartiers dont 548 PAP à Moukoundzi-Ngouaka dont 464 femmes

et 84 hommes et 1016 PAP à Soukissa (138 hommes et 878 femmes) ;

- nombre total des biens affectés : 1.020 dans les deux quartiers répartis comme suit : 69 structures amovibles, 568 structures fixes et 383 structures semi-fixes ;

- nombre de ménages affectés par le démantèlement physique dû à une acquisition de terre : aucun ménage ne sera affecté par la perte d'habitation dans le cadre de la mise en œuvre de ce sous-projet.

- nombre des ménages affectés par la perturbation temporaire des activités socioéconomiques : 1.994 dont 735 à Moukoundzi-Ngouaka et 1.259 à Soukissa ;

- nombre d'arbres fruitiers à abattre et à élaguer : au total 55 dans les deux quartiers dont 26 arbres affectés à Moukoundzi-Ngouaka et 29 arbres affectés à Soukissa ;

- cultures vivrières et légumières affectées dont la superficie cultivée ne peut même pas être calculée en m² : au total 7 PAP dans les deux quartiers dont 4 PAP propriétaires de quelques cultures vivrières à Moukoundzi-Ngouaka et 3 PAP propriétaires de quelques cultures vivrières à Soukissa

7. Budget du PAR

Le budget global du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) relatif aux travaux de construction des voiries par pavage dans les quartiers de Moukoundzi Ngouaka et Soukissa à Brazzaville s'élève à la somme de quatre cent quatre-vingt-sept millions cent onze mille quatre cent soixante (487 111 460) francs CFA.

8. Responsabilité pour le suivi/évaluation et la mise en œuvre du PAR

Le suivi-évaluation relève de la responsabilité de la CEP-DURQuaP qui veillera à l'ensemble des activités relatives à la mise en œuvre de ce présent PAR. Sur le terrain, elle sera appuyée par la Maîtrise d'œuvre sociale (MOS), les Comités locaux de développement (COLODE), et les représentants des autorités administratives des Mairies d'arrondissement concernés. Cette aide a été nécessaire lors des séances de sensibilisation/information sur les mesures prescrites dans ce PAR.

9. Diffusion de l'information, publication du PAR

Après approbation de ce présent Plan d'Action de Réinstallation par la Cellule d'Exécution du Projet DURQuaP et la Banque mondiale, celui-ci sera diffusé au niveau national et sur le site web externe de la Banque mondiale, sur demande du Projet.

Au niveau national, le projet DURQuaP procédera à :

- la publication du résumé exécutif de ce PAR dans les journaux locaux et sur son site Internet ;
- le dépôt des exemplaires du PAR dans les sièges des Mairies de Makélékélé et Ouenzé, les coordinations des COLODE, les chefferies des quartiers, etc. ;

Toute personne voulant consulter ce rapport de PAR, peut visiter les canaux sus évoqués.

BASSIN DU CONGO

L'Allemagne engagée à assurer la facilitation des projets

La République fédérale d'Allemagne a accepté de reprendre son assistance technique et financière pour la période 2020-2021, dans le cadre du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC).

L'Allemagne vient de désigner un haut fonctionnaire, Dr. Christian Ruck, au poste de facilitateur du PFBC pour la période indiquée. Le nouveau facilitateur connaît bien les questions liées à la conservation du Bassin du Congo pour avoir travaillé (2013) en tant que directeur du bureau de la Banque allemande de développement KfW, au Cameroun. Pour cela, il s'engage au cours de sa mission à poursuivre la feuille de route sur la gestion durable de la transhumance dans un contexte de croissance de la taille des troupeaux ; la lutte transfrontalière contre le braconnage organisé ayant des impacts destructeurs, notamment sur certaines espèces emblématiques, menacées et déstabilisant les cadres de vie des populations locales, ainsi que le dialogue inclusif avec les partenaires chinois. Christian Ruck entend impulser la gestion des ressources



Une vue du parc Nouabalé-Ndoki/DR

forestières, en insistant sur le paiement plus efficace pour les services écologiques des fonctions des forêts ; l'amélio-

ration de la gestion des aires protégées avec de plus grands avantages pour la population locale ; la certification non

seulement des concessions forestières, mais aussi des plantations ou de l'exploitation des

ressources minières ; les initiatives pour l'écotourisme et la transformation à valeur ajoutée des produits de la forêt et enfin le soutien à toutes les initiatives de restauration et de réutilisation des zones dégradées. « Notre ambition vise à garantir et faire avancer la conservation, l'utilisation durable des ressources naturelles conduisant à un progrès vers le développement à faibles émissions, la conservation et la gestion durable des ressources naturelles et de la faune sauvage et le développement des populations locales et autochtones. Cela doit être conforme à la déclaration de Yaoundé de 1999 et traité instituant la Commission des forêts d'Afrique centrale et repris dans le cadre de coopération des partenaires du PFBC de 2005 », a déclaré Dr. Christian Ruck.

Fiacre Kombo

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

Plus d'une soixantaine de groupements dotés des kits agricoles

Au lendemain de la Journée internationale de la femme, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, a offert, le 9 mars, des équipements aux populations de la Bouenza travaillant dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

Les représentants des onze districts du département ont reçu des motos tricycles, communément appelées Kavaki, des motopompes, des décortiqueuses de maïs, des pulvérisateurs, des moulins à fougou et à maïs, des brouettes, et toutes sortes d'outils d'usage courant de l'agriculture convenant à leur métier respectif. Ajouter à cela, trois tracteurs destinés aux populations de la Bouenza, du Pool et des plateaux.

« Dans notre pays, les femmes sont majoritairement représentées dans le secteur agricole. De ce fait, elles constituent un maillon essentiel de l'économie agricole nationale. Cependant, la faible productivité observée en milieu rural malgré leurs efforts et leur volonté est en partie liée à l'insuffisance d'instruments adéquats et à la quasi-inexistence d'outils agricoles mécanisés », a déclaré, dans son discours, la directrice de cabinet de l'épouse du chef de l'Etat, Blandine Malila. Selon elle, les kits agricoles ne pourront certes pas combler toutes les attentes, mais ils



La première dame et les autorités du pays admirant le tracteur/Adiac

contribueront à la réduction de la pénibilité du travail, et à l'amélioration du rendement

des femmes. La distribution des kits élaborés sur la base des besoins

exprimés a pu être possible grâce à la collaboration de la présidente de la Fondation

« Dans notre pays, les femmes sont majoritairement représentées dans le secteur agricole. De ce fait, elles constituent un maillon essentiel de l'économie agricole nationale. Cependant, la faible productivité observée en milieu rural malgré leurs efforts et leur volonté est en partie liée à l'insuffisance d'instruments adéquats et à la quasi-inexistence d'outils agricoles mécanisés »

Congo Assistance avec le ministère de la Santé, de la Population, de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, à l'appui de l'OMS et de la FAO. En outre, la directrice de cabinet de la première dame a annoncé que les bénéficiaires vont également bénéficier, à la fin du mois de mars, d'une formation aux techniques agricoles, en vue de renforcer leurs compétences. Son souhait est de voir le matériel être utilisé à bon escient. Rappelons que l'an dernier, lors de la célébration de la journée internationale de la femme dans la Sangha, la présidente de la Fondation Congo Assistance avait offert presque le même genre de kits aux groupements et associations du département de la Likouala pour faciliter leurs travaux agricoles.

À travers le thème national, de cette année, les femmes sont résolument invitées à s'impliquer activement dans la production agricole, pour favoriser leur autonomisation et contribuer à l'autosuffisance alimentaire.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ

L'hôpital spécialisé Blanche-Gomez se digitalise

Au nom de sa présidente, Antoinette Sassou N'Gusso, la Fondation Congo Assistance a remis, le 10 mars, du matériel informatique flambant neuf à la direction générale de l'hôpital mère-enfant.

L'hôpital spécialisé Blanche-Gomez est au cœur de l'action de la première dame du Congo, présidente de la Fondation Congo Assistance (FCA) qui tient à ce qu'il devienne le centre de référence au Congo, concernant la mère et l'enfant.

« La première dame a estimé qu'il fallait porter un appui aux techniques pour que l'exigence de modernité se matérialise dans cet hôpital. Ce matériel informatique permettra à Blanche Gomez de se digitaliser et de faire en sorte qu'il y ait un suivi réel des patients et qu'il y ait une traçabilité sur les soins à administrer », a déclaré le secrétaire général de la Fondation, Michel Mongo, au cours d'une cérémonie, en présence des responsables de l'hôpital et ceux de Congo Assistance. « Nous sommes convaincus que le directeur général de l'hôpital, sur la supervision de son président, fera un usage approprié de ce matériel. Ce qui nous donnera plus d'élan à vous accompagner davantage. C'est un long voyage qui commence à travers ce petit geste », a-t-il ajouté.

Le directeur général de cet hôpital a, au nom du personnel de l'hôpital, exprimé sa joie : « C'est avec beaucoup d'émotion et une grande satisfaction que je



Michel Mongo remettant un échantillon du don au DG de l'Hôpital

reçois ce présent de la part de la FCA que dirige notre mère. C'est un établissement que nous dirigeons certes avec beaucoup de difficultés, mais, je crois que nous saurons compter avec cette Fondation qui vient de

marquer un pas important. C'est un grand plaisir que cette dame qui a pour principal cheval de bataille la santé de la mère et de l'enfant puisse penser à Blanche Gomez ».

Ce matériel, a-t-il dit, « nous permettra d'informatiser la gestion de

Blanche-Gomez. Le système de gestion était encore manuel, c'était un travail pénible pour les acteurs qui s'occupent de ce département, mais, avec ce matériel, la gestion sera informatisée et nous pourrions prendre l'engagement que nous en ferons bon usage », a indiqué Jean Robert Mabilia Babela, ajoutant que « Lorsque nous avons présenté les difficultés de Blanche-Gomez, la FCA avait réagi. Elle avait fait la promesse de nous offrir des ordinateurs. Pendant que nous attendions cinq ordinateurs, elle nous en donne le double. C'est une satisfaction ».

Signalons que le don du matériel informatique fait suite à la promesse faite par la FCA lors de la deuxième session du comité de direction de l'hôpital au cours de laquelle les autorités avaient exprimé leurs besoins.

Yvette Reine Nzaba
et Gloria Imelda Lossel

EDUCATION

L'Inrap présente de nouveaux manuels scolaires

La collection « futur simple » des manuels de français des classes de seconde et de terminale édités par Nathan ont pour but de former les élèves aptes à intégrer la globalisation sous le prisme de la francophonie.



Un échantillon des livres

Le directeur général de l'Inrap a expliqué dans son allocution que ces manuels de lycées sont des outils pédagogiques qui regroupent des contenus et savoirs nécessaires à l'enseignement contrairement aux ouvrages scientifiques parascolaires et autres supports didactiques.

Ils remplissent des fonctions didactiques, pédagogiques et sociales, a-t-il souligné. « Les programmes scolaires constituent donc le terreau où s'enracinent les trois fonctions de base du manuel. Les programmes scolaires, s'imposent à tous enseignants et élèves sur l'ensemble du territoire national. Le manuel prescrit au programme tient lieu d'ouvrage de référence et garantit en principe un égal accès aux savoirs », a-t-il indiqué.

D'après les communications données par les experts de l'Inrap, les manuels prennent en compte les

exigences de la réalité culturelle des élèves dans leur milieu spécifique.

Ils ont pour objectif de construire des compétences citoyennes et didactiques aux élèves ; de découvrir et d'apprécier les genres littéraires inscrits aux programmes. Ces manuels donnent l'occasion aux élèves de s'entraîner à la lecture de tout genre et types de textes et images afin d'acquérir progressivement les outils de lecture et d'analyse adaptés.

La collection Future simple permet aussi d'acquérir des méthodes de travail tout en découvrant celles propres aux différents exercices écrits du baccalauréat.

Interrogé sur la présence de ces manuels dans les programmes scolaires, l'inspecteur des lycées zone II, Niari, Sylvain Mpoussoukou a indiqué qu'ils attendent des contributions supplémentaires

car ces collections viennent de s'ajouter aux programmes scolaires. Toutefois, Sylvain Mpoussoukou a souligné la faible apparition des auteurs congolais.

Le délégué pédagogique, Benjamin Ahounou, a, pour sa part, déclaré que ces manuels concernent le programme des pays francophones. Ils ont été présentés à l'Inrap pour faire de l'institut une maison qui détient toute la collection de la sixième en terminale. « Cette collection s'appuie sur la compétence où l'enfant peut travailler tout seul, à condition d'avoir un bon niveau de français. Les innovations peuvent être apportées parce que la durée de vie d'un livre au programme est de cinq ans et à partir de la troisième année on peut réfléchir si on a omis des erreurs pour corriger à la prochaine édition », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

RÉGLEMENTATION VITRES TEINTÉES

La police met la charrue avant les boeufs

Il est 16h passées de quelques minutes à Brazzaville, lorsque des policiers positionnés au rond-point « La coupole » procèdent le 09 mars dernier, à la verbalisation de plusieurs conducteurs à bord de véhicules aux vitres teintées.

Coup de sifflet, présentation des pièces du véhicule, puis immobilisation du véhicule et saisie des clés pour certains, les chauffeurs verbalisés n'étaient visiblement pas au courant qu'ils ne devraient pas rouler avec des voitures aux vitres teintées. « Il faut informer préalablement les gens avant de les arrêter », s'indigne un chauffeur. « Où est la note, quand a-t-elle été diffusée ? », s'interroge un autre chauffeur, qui remet les documents de la voiture (assurance, taxe de roulage, veritas, permis, carte grise) à un policier.

« Nous avons reçu des ordres de nos supérieurs d'arrêter tout véhicule ayant des vitres teintées », rétorque le policier qui le verbalise. Un décret était attendu, à ce propos il y a quelques années. En 2015, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation interdisait par décision administrative la circulation, par souci de sécurité publique, des véhicules aux vitres latérales fumées. Cette décision n'avait malheureusement pas été rendue publique jusque-là. Conséquence : les véhicules aux vitres fumées continuent à circuler à travers le pays.

La sécurité, c'est le rôle régalien des gouvernants. Les pare-brises et les vitres latérales doivent être transparents.

Toutefois, avant de procéder à l'application d'un quelconque décret ou d'une loi, une circulaire aurait eu le mérite d'éviter les gorges chaudes et les risques de refus d'obtempérer de certains usagers.

Pas d'outil de contrôle homologué

Pendant le contrôle, un conducteur subjugué observe comment une policière tente de décoller le film teinté de son véhicule à l'aide de ses ongles. Selon ce dernier, la mesure d'interdiction des vitres teintées varie en fonction de la qualité et des caractéristiques du film, mais aussi de la qualité du verre utilisé par le constructeur du véhicule.

En effet, cette interdiction intervient dès lors que le taux de transparence des vitres est inférieur à 70 %. La transparence des vitres est considérée comme suffisante si le facteur de transmission régulière de la lumière est d'au moins 70%. En cas de bris, ce facteur permet au conducteur de continuer à voir distinctement la route et faciliter le contrôle routier.

Naturellement, il est en pratique difficile de savoir précisément si le taux de transparence d'une vitre est inférieur ou non à 70 %, d'où la nécessité d'avoir des outils de contrôle homologués.

En haut de gamme par exemple, le verre trempé est remplacé par du feuilleté plus coûteux, mais certains de ces verres de très haute qualité parviennent à laisser passer davantage de lumière que du verre trempé classique. De nombreux automobilistes sont équipés de vitres teintées pour des raisons esthétiques, mais aussi pour faire baisser la température dans l'habitacle en plein soleil.

Durly Emilia Gankama

SPORT DE MAINTIEN

Saturday Bootcamp veut construire un complexe multisport à Brazzaville

Au cours d'une assemblée générale, le 7 mars à Brazzaville, les membres de l'association Saturday Bootcamp ont émis le souhait d'ériger dans les prochains mois un espace omnisport de distraction à travers le sport.



Les membres du bureau exécutif de l'association sportive Saturday Bootcamp/Adiac

Depuis sa création en 2018, cette structure milite pour le maintien en forme de ses membres et la vulgarisation du vivre ensemble grâce au sport. Pour bien mener ses activités, l'association Saturday Bootcamp réfléchit sur un projet de construire dans la ville capitale une grande salle moderne où les travailleurs et sportifs actifs pourront pratiquer la gymnastique, le fitness et autres disciplines de mise en forme.

« Nous sommes une association qui fait la promotion de la pratique sportive puisque nous nous réunissons chaque matin autour

des entraînements sportifs. Notre projet sur l'installation d'une infrastructure de sport verra bientôt le jour. Elle sera ouverte 24/24 à tous ceux qui veulent prendre soin de leur corps et de leur esprit », a expliqué Loïc Mackosso, président de l'association sportive Saturday Bootcamp.

Les membres de Saturday Bootcamp ont également parlé des possibilités d'améliorer la visibilité de leur organisation. Pour ce faire, ils souhaitent mobiliser, d'ici décembre, la somme de trois millions de francs CFA.

Selon Rodrigue Dinga Mbomi,

président de la ligue du sport de travail du département de Brazzaville, les activités de cette association répondent aux objectifs de la ligue, notamment la promotion de la pratique du sport par les travailleurs. « Les initiatives de cette association sont louables et si nous avons ce genre de structure dans chaque arrondissement de Brazzaville, le sport de travail évoluera rapidement. Et par conséquent, les travailleurs seront plus compétents, plus productifs et toujours en forme », a-t-il dit.

Rude Ngoma

CARRIÈRE

Oscar Ewolo garde un pied dans le football

L'ancien capitaine des Diables rouges du Congo, pasteur principal de l'église « Centre chrétien Christ refuge pour tous », Oscar Ewolo, animera du 11 au 13 mars à Brazzaville, une conférence-débat sur l'affirmation de soi et son parcours de footballeur professionnel.



Oscar Ewolo entouré d'Arnaud Nde Ossembe et de Sara Ahoui à l'église Rehoboth/Adiac

Ce moment d'échange qui vise à booster l'esprit des jeunes congolais dans la mise en œuvre de leurs projets, s'inscrit dans le cadre de la première édition de la « conférence de la jeunesse pour la conquête ».

Durant trois jours, Oscar Ewolo aidera les jeunes à croire en eux et à travailler pour la réalisation de leurs projets. Il partagera avec ces derniers son expérience de joueur professionnel tout en relatant la manière dont il a reçu « l'appel de Dieu ».

Outre les conférences qui débuteront à 17h au centre Rehoboth, Oscar Ewolo aura également un

entretien avec plusieurs jeunes sportifs du Congo, au cours duquel il présentera ses projets sportifs. L'ancien footballeur parlera aussi de la vision de sa plateforme intitulée : « Sportif de distinction », une structure de détection, d'accompagnement et de suivi des joueurs.

Selon lui, il s'agit d'une plateforme de sportifs avec un programme de formation et d'enseignement visant à faire connaître les défis et pièges en tant que sportif et l'impact de sa position. « Je suis toujours dans le football. J'accompagne les jeunes grâce à ma structure qui évolue dans le domaine de sport.

J'aimerais que les jeunes congolais bénéficient également de mon savoir-faire. Le Congo c'est mon pays et je crois que nous devons servir d'exemple pour les plus jeunes », a-t-il indiqué.

Ancien capitaine de l'équipe nationale durant plus de douze ans, cet ancien milieu de terrain est né le 9 octobre 1978 à Brazzaville. Il a réalisé l'essentiel de sa carrière en championnat de France, notamment au FC Lorient, au Stade Brestois et au Stade Lavallois. Selon ses proches, l'homme est un pasteur évangélique.

R.Ng.

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Tongo FC n'y arrive toujours pas

Tongo football club a concédé le samedi face à l'Etoile du Congo sa treizième défaite de la saison (1-2) et se rapproche de plus en plus vers une descente en Ligue 2.

Tongo FC vit sa saison la plus compliquée depuis qu'il évolue en Ligue 1. Les portes de la relégation lui sont grandement ouvertes d'autant plus qu'il ne compte que sept points après vingt journées et n'a plus savouré la moindre victoire depuis le début de l'exercice 2019-2020. Et pourtant ce n'est pas le talent qui lui manque pour gagner des rencontres. L'équipe débute parfois bien les rencontres avant de se perdre en mi-chemin comme ce fut le cas contre l'Etoile du Congo en match comptant pour la 20e journée. Tongo FC avait ouvert le score avant de se faire rejoindre et même dépasser. Ce qui témoigne son incapacité à tenir un résultat.

Lors de la précédente journée, cette même équipe a donné des sueurs froides aux Diables noirs, actuellement troisième au classement. Les Diablotins s'imposaient difficilement 3-2 après s'être fait rattraper au score (2-2). Tongo FC est à la recherche de quelque chose qui lui manque pour signer enfin sa première victoire et enchaîner pour relever le pari de maintien. Tongo FC compte sept points de moins que l'AS Cheminots, l'actuel barragiste. Les six derniers matches qui lui restent notamment contre Cara, V Club, l'AS Cheminots, Racing club de Brazzaville, Patronage et AS Otoho doivent être considérés comme des finales.

Si Tongo se rapproche de la relégation, l'AS Otoho file, quant à elle, vers le titre. Elle a dominé le 7 mars au stade Alphonse-Massamba-Débat le RCB sur un score de 2-0. L'AS Otoho compte désormais 52 points. La Jeunesse sportive de Talangai (JST) a aussi amélioré son compteur en dominant V Club Mokanda 4-0. La JST consolide sa deuxième place avec 41 points devant les Diables noirs (36 points) qui ont battu l'AC Léopards 3-0, le dimanche au stade Alphonse-Massamba-Débat. Le FC Kondzo (32 points) se maintient à la quatrième place malgré son match nul à Pointe-Noire 1-1 face à l'AS Cheminots.

Le Cara qui a concédé un nul de 3-3 face à l'Interclub est cinquième avec 31 points. L'Etoile du Congo occupe le 6e rang avec 30 points devant AC Léopards de Dolisie et Patronage Sainte-Anne (25 points chacun). Patronage Sainte-Anne a courbé l'échine face à Nico-Nicoyé 1-2. Le club ponténégrin se classe désormais onzième avec 19 points derrière Interclub et V Club (23 points) puis devant le RCB (18 points), l'AS Cheminots (14 points) et Tongo FC (7 points).

James Golden Eloué

LIBYE

Khalifa Haftar s'engage à signer un cessez-le feu

Le maréchal libyen Khalifa Haftar s'est engagé, le 9 mars, à Paris, à l'issue d'un entretien avec le président français, Emmanuel Macron, à signer un cessez-le-feu tout en prévenant que cet engagement cesserait si les milices soutenues par le gouvernement libyen d'entente nationale violent la trêve, a fait savoir l'Elysée.

« Le maréchal Haftar a assuré qu'il s'engageait à signer le cessez-le-feu, mais cet engagement cessera si les milices (pro-gouvernementales-NDLR) ne le respectent pas », a indiqué une source à la présidence française.

Plongée dans le chaos depuis 2011, la Libye est divisée en deux camps rivaux entre le gouvernement d'entente nationale (GEN) dirigé par Fayez el Sarraj, qui siège à Tripoli et qui est reconnu par la communauté internationale, et un gouvernement parallèle soutenu par le maréchal Khalifa Haftar, dans l'est du pays.

Malgré les efforts déployés par l'ancien émissaire spécial de l'ONU Ghassan Salamé qui a démissionné en début mars, et les différentes médiations internationales, aucun cessez-le-feu durable n'a pu être obtenu depuis près d'un an, et depuis le début de l'offensive d'Haftar, en avril 2019 sur Tripoli. Le dernier sommet international visant à trouver une solution au conflit a débouché, le 19 janvier à Berlin, sur un engagement de non-ingérence et un respect de l'embargo sur les armes, accord qui est resté lettre morte, les belligérants et leurs alliés respectifs continuent d'acheminer combattants et armes en Libye. La perspective d'une crise économique s'est, par ailleurs, accentuée en janvier avec le blocage des principaux sites pétroliers du pays par des groupes pro-Haftar.

Lors de son entretien avec le maréchal Haftar, Emmanuel Macron a abordé la question du pétrole de manière à pouvoir s'assurer que l'argent du pétrole serve à l'ensemble de la population et à ce que cela débouche sur une levée du blocus des ports. « Le maréchal a tenu à dire que c'était la population libyenne, et non lui-même, qui était à l'origine de ce blocus », a indiqué l'Elysée.

La rencontre entre Emmanuel Macron qui, selon l'Elysée, n'a pas prévu de s'entretenir dans l'immédiat avec Fayez el Sarraj et l'homme fort de l'Est libyen, pourrait raviver les critiques émises depuis plusieurs années contre Paris. Comme Le Caire et Abou Dhabi, la France est accusée par ses détracteurs d'avoir réhabilité en 2016 le maréchal, notamment en raison de son rôle joué dans la lutte contre les « groupes terroristes » et contre l'immigration clandestine. Balayant ces critiques, une source diplomatique française a insisté lundi sur le fait que le maréchal Haftar était « un des principaux acteurs de la scène politique libyenne », et devait donc « être pris en compte dans cette scène ». Dans le but de relancer le dialogue entre les deux parties en conflit, le Congo, sur initiative du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gusso, président du Comité de haut niveau de l'Union africaine, abrite une nouvelle réunion, le 12 mars à Oyo, dans la Cuvette.

Yvette Reine Nzaba

ERRATUM

Dans notre parution n° 3696 du mardi 9 mars, une erreur s'est glissée concernant le prénom du président du groupe Bgfi Bank. Il ne s'agit pas de Pascal Ayima comme écrit, mais plutôt d'Henri Claude Oyima.

La Rédaction des Dépêches de Brazzaville présente ses excuses aux lecteurs et à la BGFI.